
Numéro de l'intervention: 074-2011
Type d'intervention: **Interpellation**
Déposée le: 21.03.2011
Déposée par: Grimm (Burgdorf, Les Verts) (porte-parole)
Cosignataires: 0
Urgente: Oui 31.03.2011
Date de la réponse:
Numéro de l'ACE
Direction: TTE

Sécurité de Mühleberg en cas de crues, fiabilité du système de refroidissement de secours?

Les événements tragiques qui se sont produits au Japon renforcent les craintes que l'énergie nucléaire inspire aux Verts depuis des années. La centrale de Fukushima est équipée du même type de réacteur à eau bouillante que la centrale de Mühleberg, et sa construction remonte à peu près aussi loin dans le temps, à une quarantaine d'années. Les standards sont donc comparables. La centrale de Mühleberg se situe au bord de l'Aar à faible distance du barrage du Wohlensee, en aval. Un tremblement de terre pourrait endommager cet ouvrage qui, lui, a plus de 90 ans et mettre la centrale hors d'état de fonctionner. Nous savons que le tremblement de terre a provoqué une panne d'électricité au Japon et que le système de refroidissement de secours n'a pas fonctionné. Un phénomène comparable à un tsunami n'est pas exclu à Mühleberg. Après diverses explosions dans les réacteurs et un incendie dans la piscine de refroidissement de la centrale de Fukushima 1, le Japon est sous la menace d'un nuage radioactif. Les vents semblent empêcher la contamination des terres, puisqu'ils poussent le nuage vers le large. A Mühleberg, cela ne pourrait pas être le cas. Un accident nucléaire similaire aurait donc fatalement pour conséquence de contaminer le pays. Plus de 100 000 personnes en seraient concernées. Les conséquences sont impossibles à imaginer.

Bien que le Japon dispose, grâce à son expérience, de dispositifs de sécurité antisismiques, la Tepco (société exploitante de la centrale) n'a pas réussi jusqu'ici à remettre le système de refroidissement de secours en état de fonctionner. Le gouvernement d'Allemagne fédérale a réagi immédiatement et décidé d'arrêter les sept centrales les plus anciennes du pays. Et ce, afin que la sûreté des réacteurs puisse être vérifiée. Quatre de ces réacteurs ne seront sans doute plus remis en marche.

Le 17 janvier 2010, l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire IFSN a diffusé un communiqué de presse dans lequel elle affirmait que les centrales nucléaires de la Suisse sont sûres. Une nouvelle étude du célèbre Öko-Institut de Darmstadt a fait l'analyse du travail de l'IFSN, et les conclusions sont peu flatteuses pour l'inspection fédérale. Selon les analyses de l'Öko-Institut, les affirmations de l'IFSN sont contradictoires, peu parlantes, et l'inspection est incapable de prouver que les fissures dans le manteau du réacteur ne présentent aucun danger. Au contraire, elle paraît attirer plutôt l'attention sur l'état dangereux



de la centrale. L'Öko-Institut dit dans un autre passage que les explications de l'IFSN sont insuffisantes et par moments lénifiantes. Elles incitent plutôt à s'interroger sérieusement sur la sûreté technique de la centrale (Rapport az, daté de mercredi 16.3.2011).

FMB se défend et affirme que Mühleberg est intacte et qu'aucune mesure ne s'impose dans l'immédiat, le rapport de l'IFSN apportant précisément la preuve de la sûreté de Mühleberg. Urs Gasche, président du conseil d'administration, s'est exprimé dans la presse (cf. BZ du 21.3.2011), déclarant qu'il continue de miser sur le nucléaire. Dans le contexte du grave accident qui s'est produit à Fukushima, cela paraît cynique, arrogant et peu crédible.

C'est ce qui nous amène à poser les questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif considère-t-il que le rapport de l'Öko-Institut Darmstadt concernant les affirmations de l'IFSN du 17.1.2010 sont erronées ou sans pertinence ?
2. Peut-on affirmer avec une certitude absolue qu'il n'y aura jamais en Suisse de tremblement de terre plus fort que celui qui s'est produit à Bâle en 1356, le plus fort au Nord des Alpes jusqu'ici, d'une magnitude de 6,2 – 6,7 sur l'échelle de Richter ?
3. Quel scénario FMB a-t-elle conçu pour le cas d'une rupture du barrage du Wohlensee ?
4. Pourquoi la planification d'une nouvelle centrale de Mühleberg prévoit-elle sa construction en hauteur (puisque l'ancienne centrale est si parfaitement sûre) ?
5. Quelles mesures concrètes ont-elles été prises à Mühleberg pour empêcher la panne du système de refroidissement de la piscine ?
6. Quelle est la différence entre le système de refroidissement de secours de Fukushima et celui de Mühleberg ? Peut-on supposer que cette dernière soit techniquement mieux et plus efficacement protégée contre les pannes de courant ?
7. Quels autres systèmes de sécurité ont-ils été mis en place dans la centrale de Mühleberg pour empêcher un accident du même type que celui de Fukushima ?
8. La nouvelle centrale, si elle devait être construite, serait équipée de systèmes de sécurité passifs ? Que signifie « passifs » dans ce contexte et pourquoi l'ancienne centrale n'en est-elle pas équipée ?